Ceintures Ventrières

ventre rein mobile, éventration, descente de matrice, obésité, ceintures de grossesse, etc., depuis 4 fr. 50, plus solides, plus élégantes que partout ailleurs, chez Mlles Assolignon, bandagistes des principales maisons de santé de la région, 5 bis, rue du Palais-Rihour, Lille. Personnel entièrement féminin. On se rend à domicile. Téléphone 26.35. 9

Par-ci par-là

Hier, vers quatre heures de l'après-midi, Marcel Mass, employé, a constaté la disparition de sa bicyclette qu'il avait déposée dans le couloir du numéro 3 de la rue de Béthune.

— Dans la nuit de mercredi à jeudi, deux individus, après avoir tué le chien de M. Grevet, chef de gare à la porte Dunkerque, en sont introduits dans son poulailler et ont dérobé 15 poules. Une enquête est ouverte.

— M. François Loolen, cordonnier, demeurant 173, rue de Paris, a constaté la disparition d'une montre et d'une chaîne d'une valeur totale de 47 francs.

LA VIE LILLOISE

Les bureaux de l'état-civil ont enregistré au cours de la 25e semaine, du 15 au 21 juin, 100 naissances, 8 mort-nés, 32 mariages et 70 décès.

On a constaté 5 cas de fièvre scarlatine, 1 de fièvre typhoïde et 1 de rougeole. Les maladies qui continuent à faire le plus de ravages sont la tuberculose pulmonaire (9 décès) ; le cancer (11 décès) ; la bronchite aiguë (3 décès) ; la bronchite chronique (4 décès) et chez les enfants de 0 à 1 an, la gastro-entérite (4 décès).

VACCINE

Séances publiques et gratuites le 27 juin à 5 heures du soir : Ecole Paulin-Parent, rue de Rivoli, 40 ; Ecole Paul-Bert, rue du Long-Pot, 55 ; Ecole Jules Verne, rue Bobin ; Ecole privée de filles rue du Bois, 182; Ecole de garçons, rue du Nouveau-Siècle, 10 ; Ecole rue de Fives, 27 ; Ecole Walteau, rue Wolteau, 2 ; Ecole privée de filles, rue des Pyramides, 5.

TAXE OFFICIEUSE DU PAIN

Pain de fleur ou de gruau, le kilo 0 fr. 41 ; Pain blanc, 0 fr. 39 ; Pain bis ou de ménage, 0 fr. 36.

Evitez la Constipation !

La constipation ne doit jamais être négligée, car doucement et avec sûreté elle empoisonne le sang et en même temps fait chavirer le cœur et l'esprit !

Si, de temps en temps, vous prenez une légère dose de Tisane Américaine des Shakers non seulement vous vous guérirez de votre constipation, mais encore vous aurez acquis une excellente santé, car vous aurez tonifié et votre estomac et votre foie.

Ne croyez pas que la Tisane Américaine des Shakers soit un purgatif drastique ; son action au contraire est douce et stimulante.

M. Camille Lagier à Châteauroux (Hautes-Alpes) dit : « Je viens vous exprimer toute ma reconnaissance pour votre précieux remède, la Tisane Américaine des Shakers, qui vous a guéris, moi et ma femme, d'une constipation opiniâtre, accompagnée de mal de foie ». 348

ROUBAIX

Les services postaux à Roubaix

La Société Industrielle et Commerciale de Roubaix vient d'adresser à la Chambre de Commerce la lettre suivante :

« Monsieur le président,

« Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que très fréquemment notre conseil d'administration — où sont représentées, vous le savez, toutes les branches de l'industrie et du commerce — est saisi de plaintes relatives au mauvais fonctionnement des services postaux du bureau central de Roubaix.

« Nous n'ignorons pas que la Chambre de Commerce est déjà intervenue officiellement à diverses reprises mais les quelques améliorations obtenues étant tout à fait insuffisantes nous avons le devoir de réclamer à nouveau une intervention énergique dans le but de faire cesser cet état de choses si préjudiciable aux intérêts du commerce et de l'industrie. Il n'est pas admissible, en effet, que notre grand centre industriel dont les services postaux constituent une source de profits pour l'Etat continue plus longtemps à être traité avec une telle indifférence.

« Il est de toute évidence que l'administration supérieure a beaucoup plus d'égards pour les plus petites sous-préfectures de France — ne possédassent-elles que 2.000 habitants — que pour notre chef-lieu de canton qui compte près de 130.000 âmes et vient au 12e rang des villes françaises par importance de population.

« Nous n'osons parler du bâtiment de la rue Nain que la tradition fait appeler : l'hôtel (?) des postes et dont la vue fait sourire ceux qui ont pu constater la coquetterie apportée dans la grande majorité des localités de quelque importance, en France et à l'étranger, pour l'abri donné à ces services publics. Mais puisqu'on vient de faire des agrandissements dans le dit immeuble — dont Roubaix qu'on a souvent appelée ville de progrès n'a pas à se glorifier — ne pourrait-on en profiter pour augmenter dans de légitimes proportions le personnel du bureau central des postes. La moindre petite enquête permettre sûrement à l'administration supérieure de se rendre enfin compte qu'avec un personnel plus nombreux certaines distributions postales pourraient être faites plus tôt et être accomplies plus rapidement, il aera aussi aisé de constater l'urgente nécessité d'ouvrir davantage de guichets à certaines heures de la journée afin d'éviter au public des attentes aussi longues. Celles-ci durent parfois près d'une heure et sont d'autant plus désagréables qu'elles se produisent dans un local qui manque de confort et d'hygiène. La nomination au bureau central de Roubaix d'un plus grand nombre d'employés eure peut-être comme conséquence de faire demeurer davantage des fonctionnaires dans notre ville car, vraiment, le personnel des guichets change trop souvent et c'est aussi l'une des raisons du mauvais fonctionnement des services que nous avons à déplorer de plus en plus. Nous croyons savoir que c'est précisément parce que le personnel est insuffisant — numériquement parlant — que — dès qu'ils ont accompli à Roubaix le minimum réglementaire de stage — les employés demandent à être désignés pour des bureaux où les services sont moins chargés.

« N'est-il pas édifiant de constater que, d'après le tableau publié par la Chambre de Commerce, le bureau central a fait, pendant l'année 1912, pour plus de 15.000.000 de francs d'opérations (caisse d'épargne, vente de timbres, mandats émis, mandats payés, caisse nationale des retraites) sans compter les recommandations, les chargements, etc. Tout cela par l'intermédiaire de trois commis de guichets seulement, quatre au plus à certaine moment !

« Nous sommes persuadés que vous serez de nouveau d'accord avec nous, Monsieur le président, pour déclarer que cette regrettable situation n'a que trop duré. Nous ne parlerons pas aujourd'hui des services télégraphique et téléphonique à l'égard desquels nous eurions aussi beaucoup de « doléances » à exprimer, ils feront l'objet d'une démarche ultérieure. Nous vous serions particulièrement reconnaissants de vouloir bien transmettre avec avis favorable notre requête à Monsieur le ministre du Commerce et de l'Industrie, des Postes et Télégraphes, votre même de demander une audience — à laquelle une délégation de notre conseil d'administration serait heureuse d'assister — si des explications verbales et plus détaillées semblaient nécessaires à l'administration supérieure.

« Veuillez agréer, Monsieur le président, avec nos remerciements anticipés, l'assurance de nos sentiments les plus distingués et toujours dévoués.

» Pour le conseil d'administration
« de la Société Industrielle et Commerciale de Roubaix,
» Le président,
» Signé : J. WIBAUX ».

COMITE RADICAL

Le Comité Radical se réunira le samedi 28 courant, à 8 heures et demie du soir, à son siège ordinaire. Ordre du jour : Elections cantonales.

LA CAMBRIOLE

Les bureaux d'un atelier de menuiserie de la rue Claude-Lorrain mis au pillage. — Escalade de deux murs

Jeudi matin, en se levant, M. J.-B. Bonnet, entrepreneur de menuiserie, rue Claude-Lorrain, 36, constatait, non sans une bien vive surprise, que ses bureaux situés derrière sa maison, avaient été cambriolés durant la nuit et que le coffre-fort était disparu. Pour pénétrer chez M. Bonnet, les malandrins s'étaient introduits dans un jardin donnant rue Ingres, séparé du jardin du plaignant par un mur de quatre mètres qu'ils avaient escaladé. Un second mur de même hauteur, séparant le jardin des ateliers, avait été également franchi par les cambrioleurs. Ceux-ci avaient brisé le carreau de la porte du bureau et pénétré à l'intérieur.

On emporte le coffre-fort

Ils bouillèrent entièrement le bureau, jetant pêle-mêle sur le parquet papiers et livres de comptabilité. Ne trouvant pas d'argent, ils s'attaquèrent au coffre-fort, haut de un mètre, large de soixante-dix centimètres, tout en bois recouvert d'une plaque de tôle de trois millimètres d'épaisseur, et pesant le respectable poids de 500 kilos.

Par crainte d'être dérangés, les voleurs, qui devaient être au moins quatre, renversèrent doucement le meuble et le transportèrent dans le jardin, à quarante mètres du bureau. A l'aide de grosses pinces trouvées dans l'atelier, ils parvinrent à l'éventrer. Le coffre-fort ne contenait qu'une centaine de francs en or et menue monnaie.

M. Barthoul, commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquête et le service de la sûreté fait d'actives recherches.

Dévaliseurs de clapiers

Mme Malhilde Dona, cabaretière, rue Horace Vernet, a porté plainte contre des inconnus qui lui ont dérobé deux gros lapins, deux poules et quatre canards.

LES VOLS AU CIMETIERE

En février dernier, Mme Elodie Warlop, épouse Husselin, demeurant rue Jules Dérégnaucourt, constatait que la chapelle érigée sur la tombe de sa fille, avait été fracturée et mise au pillage.

Mercredi, au cours de leur enquête, les agents de sûreté Devogle et Lefebvre apprirent que les objets volés avaient été engagés au Mont de Piété par une nommée Boualia Decottignie, maîtresse du sieur Sénéchal.

Conduite devant M. Benet, commissaire de police du 5e arrondissement, cette femme déclara avoir acheté les objets engagés, pour la somme de deux francs, à Clémence Delloof, 23 ans, demeurant rue des Foudeurs Mise en état d'arrestation, cette dernière fit des aveux complets et dénonça comme auteurs du cambriolage deux repris de justice, Charles Sénéchal et Julien Descamps, déjà en prison pour d'autres méfaits.

INCIDENT D'ATELIER

Quarante-cinq ouvriers de la maison Derville Frères, entrepreneurs de charpente et menuiserie, rue de l'Alma, occupés au déchargement des bélandres, quai de Dunkerque, se sont mis en grève mercredi après-midi, demandant une augmentation de salaire de dix centimes aux mille kilos de bois déchargé.

Ces ouvriers ont repris le travail hier matin, aux anciennes conditions.

BEBE ECRASE

Mercredi, vers six heures du soir, rue de l'Alma, un bambin de 17 mois, Bracaval Aubert, dont les parents habitent cour Lefebvre, 9, a été renversé par une voiture à bras poussée par deux ouvriers au service de MM. Leveugle frères, chaudronniers en fer, rue de l'Ommelet, 112. Grièvement blessé au bas-ventre, l'enfant a été examiné par M. le docteur Labbe, médecin légiste, qui n'a pu se prononcer sur son état. Les deux ouvriers, Stevens Emile, 20 ans, rue de l'Ommelet, 20, et Raymaekers François, 24 ans, rue Desaix, 29, ont été l'objet d'un procès-verbal pour avoir poussé la voiture au lieu de la tirer.

LA VALSE DES BECANES

L'avant-dernière nuit, un malfaiteur inconnu n'est introduit dans le hangar central des P. T. T. et a dérobé le vélo que M. Lemaire, commis, avait placé sous l'escalier donnant sur la rue du Vieil-Abreuvoir et menaçant aux étages. M. le commissaire de police du 1er arrondissement a ouvert une enquête.

LE PETIT LYCEE

Le maire de la ville de Roubaix informe ses concitoyens que du 27 juin au 4 juillet prochain, une enquête de commodo et incommodo aura lieu sur le projet d'acquisition, par la ville, pour le prix de 110.000 fr., d'un immeuble appartenant à M. Georges Allart, situé à Roubaix, Grande-Rue, 151 et boulevard Gambetta, d'une superficie cadastrale de 1912 mètres carrés environ, ainsi que les objets mobiliers se trouvant dans le dit immeuble et évalués à 10.000 francs. Pendant ce délai, les pièces de l'affaire seront déposées à la mairie, pour être communiquées à tous les intéressés.

Le 5 juillet 1913, de 2 à 3 heures, un commissaire-enquêteur recevra en cette qualité à l'Hôtel de Ville, les déclarations des habitants sur le dit projet.

CERCLE STENOGRAPHIQUE

La distribution de prix aura lieu le dimanche 29 juin, à 10 heures précises du matin, à l'Institut Turgot, 76, rue du Collège, dans la salle des fêtes et sera présidée par M. Joseph Wibaux, président de la Société Industrielle et Commerciale de Roubaix.

L'AVENIR DU PROLETARIAT

Société civile de retraites

La réunion générale aura lieu le 29 juin, à 4 heures précises. Le même jour, à 5 heures, réunion générale des Prolétaires prévoyants, au siège du comité, 22, rue du Vieil Abreuvoir. Présence obligatoire.

ECOLE DE TIR ET D'INSTRUCTION MILITAIRE DE LA FEDERATION DES ANCIENS ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES DE ROUBAIX.

Dimanche 29 juin, réunion des instructeurs et élèves adultes et pupilles, tambours et clairons, à 6 h. 45, au local, rue de l'Hospice. Prise de photographies. L'école assistera ensuite à la revue des S. A. G. passée par M. le général Lebas, commandant la subdivision de région.

Le comité d'administration compte sur la présence de tous.

LE TIR REGIONAL S. A. G. 2854

rue Pauvrée, 28, Roubaix

Samedi 28 juin, à 20 heures, cours spécial de tir ; préparation à l'examen de fin d'année.

Le général Lebas, gouverneur de Lille commandant la subdivision de région, visitant les S. A. G. le dimanche 29 juin, à 9 heures, avenue Jussieu (parc Barbieux), le comité compte sur la présence de tous les sociétaires, adultes et pupilles. (Tenue de ville et insignes). Réunion à 8 h. 30, à la « Closerie des Lilas », près de l'octroi de Roubaix. L'appel sera fait par le secrétaire à 8 h. 45. M. Commen distribuera des insignes à ceux n'en ayant pas.

A cause de cette visite, le stand n'est ouvert qu'à 10 h. 30 (à 12 h. et de 15 à 18 h.) et le concours prolongé jusqu'au 6 juillet à 10 heures. Commissaires et secrétaires de service : le matin : MM. Paul Mées et Oscar Commen ; le soir : MM. Léon Leruisse et Clovis Masson.

PILULES COLBERT
STOMACHIQUES - LAXATIVES - DÉPURATIVES
CONGESTION - CONSTIPATION - APOPLEXIE
Une Pilule à 8 h. p. de 4 Septembre, Paris - Rif. la 1re Boîte.
10.85

TOURCOING

Les enfants s'amusent

Dernièrement un socialiste unifié maltraitait, assez drôlement, dans son journal hebdomadaire, le rédacteur tourquennois du *Journal du Roubaix*.

Le vocabulaire de l'unifié était fourni en épithètes un peu crues et pas d'un goût très raffiné à l'adresse du clérical rédacteur. La réponse fut anodine. On aurait dit une aimable honorable. C'était presque du regret d'avoir contrarié celui que dans le monde réactionnaire on se plaît à nommer un partisan de la sociale.

Un point ce fut tout. (Le *Journal de Roubaix* avait répondu pour la forme. On est amis après comme avant. C'est autre chose lorsque c'est un radical qui dit son mot au rédacteur de la feuille réactionnaire.

La rancune est tenace, alors ! On cherche toutes les occasions pour nuire à cet adversaire politique. M. Dron, député-maire, en sait quelque chose.

Depuis une certaine lettre qui ne mit pas les rieurs du côté du rédacteur du *Journal de Roubaix*, le maire de Tourcoing est continuellement en butte aux attaques de ce brave homme.

Si encore le jeune rédacteur trouvait des arguments solides et de bonnes raisons, on le prendrait au sérieux. Malheureusement pour lui, il sort parfois des naïvetés. Un exemple : une commission consultative des expositions a été créée par décret du 21 juin dernier.

M. Dron a été nommé vice-président, le ministre du Commerce est président de droit.

Le *Journal de Roubaix* donne les raisons suivantes de la nomination de M. Dron. Le morceau est à citer :

M. Dron est nommé dans cette commission, sans doute pour avoir eu jadis à organiser l'exposition de Tourcoing. Il sait les déboires qu'il y a trouvés. Son expérience lui permettra d'en éviter de semblables à ceux qui seraient tentés d'organiser à leur tour des manifestations économiques de ce genre.

Tout commentaire défigurerait le morceau. Un tourcoing d'députés suffit. Que le rédacteur tourquennois consulte M. Eugène Motte, ancien maire de Roubaix, il lui dira ce qu'il pense d'un pareil argument.

Ce n'est pas sérieux.

Les enfants s'amusent.

Bonne promesse

Les Cahiers de l'Institut Social, mois de mai, qui contiennent un très intéressant rapport sur les habitations à bon marché à Tourcoing, donnent aussi le discours du président de la société, M. Urbain Roble.

Dans ce discours nous relevons le passage suivant :

« Si quelques uns d'entre vous pouvaient craindre que notre conseil d'administration se laisse aller à une gestion tranquille sans se préoccuper de l'essor à donner à notre société, nous dirons pas de peine à modifier leur opinion. C'est que l'un de nos administrateurs, le plus éminent et le plus qualifié pour percer nos vues d'avenir, j'ai nommé M. Gustave Dron, se charge de stimuler notre action.

« M. le maire estime que le but poursuivi par les fondateurs de la société n'a été atteint que partiellement. Les maisons construites font surtout été en vue de satisfaire les compétences appelés à devenir propriétaires. Un effort sérieux doit être tenté pour multiplier le nombre des maisons salubres et confortables, susceptibles d'être mises à la disposition de familles intéressantes par la modicité de leurs ressources ou par le nombre de leurs enfants. C'est dans ce but que M. le maire a jeté les bases d'un projet qui permettrait à la société d'entreprendre de suite la construction de plusieurs centaines de maisons exclusivement destinées à être louées sans autre faculté pour les locataires de devenir propriétaires que par le rachat calculé suivant des bases déterminées, après 20 ans au moins ».

Nous espérons que cette promesse se réalisera bientôt.

Les maisons manquent à Tourcoing et les familles nombreuses souffrent.

LE CHIEN SE DETACHE. — IL MORD UN ENFANT

Le jeune Driplanque Alfred, âgé de 6 ans, demeurant chez ses parents, rue de Gand, 125, jouait dans la cour banale de la maison portant le N° 81 de la rue de le Croix-Rouge, lorsque le chien de M. Dendievel Jean, qui habite cet immeuble, réussit à se détacher et vint le mordre à la cuisse gauche, lui faisant une blessure légère.

Le chien a été examiné par M. Montois vétérinaire. Il ne présente aucun symptôme de rage.

LE MONSIEUR MALENCONTREUX. — LE GUIDON ENDOMMAGE

Lucien Fleys, 17 ans, aide couvreur, demeurant rue des Fleurs, venait en vélo de la rue de Bouvines. Au moment où il allait, sur la Grande-Place, passer près du kiosque, un camion, le camion de la Filature du Nord, à Wasquehal, arrivait, pour l'éviter, Fleys obliqua à droite. Un monsieur vint se jeter sur le vélo, et renversa le cycliste. Le camion passa sur le guidon de la machine.

Le malencontreux Monsieur s'esquiva et le camion continua sa route. Lucien Fleys a déposé une plainte au poste central de police. Une enquête est ouverte.

GREVE

15 bâclaura de chez Mme veuve Eugène Loridant et fils, rue d'Houschoote à Tourcoing, se sont mis en grève, demandant une augmentation de 25 centimes par jour. Les salaires actuels varient de 10.50 à 12 fr., suivant les métiers.

AUTOUR DE LILLE

LOMME

A l'occasion de la Fête communale, les bureaux de la Mairie seront fermés le dimanche 29 juin et l'après-midi du lundi 30 juin.

WERVICQ-SUD

La fraude. — Le sieur Armand Neyrinck, qui allait en fraude, hier matin à 6 heures, plus de six kilos de pièces de vêtements, a été arrêté au pont de Wervicq par le sous-brigadier des douanes Frostin et le préposé Chibrac. Il a été remis entre les mains des gendarmes d'Halluin.

LANNOY

A la Fédération R. R. et R. S. — Les réunions de propagande. — « Du Comité Central dans son Bulletin officiel de juin 1913 : « Sous ce titre et dans notre précédent bulletin, nous prîmes nos amis d'examiner chacun dans son milieu, s'il n'était pas possible de profiter d'une réunion générale de la section locale, pour recevoir le docteur Lamotte, dont les multiples fonctions, diversions, lui rendent le temps précieux et qui verrait en tâche électorale d'autant plus simplifiée, qu'il aurait passé, dans toutes les communes, quelques heures agréables, au milieu des bons militants républicains.

Notre appel a été entendu.

A Willems, le docteur Lamotte a profité de la réunion générale de la ligue qu'il préside pour faire les importantes déclarations rapportées en leur temps. A Hem, le sympathique conseiller général voulut, avec ses amis de cette commune, fêter l'anniversaire de leur entrée à la Mairie. A Tressin, l'éminent vice-président du Conseil général fit avec le concours du secrétaire fédéral, une enthousiaste réunion républicaine qui lui valut un beau succès. A Lys, M. Lamotte, ira le 28 au soir. Nos amis de cette localité — et ils sont maintenant nombreux sous la présidence de M. Flipo — organisent en l'honneur de leur conseiller général et de M. Delecroix, président de la Fédération cantonale, un punch qui réunira, nous n'en doutons pas, tous les bons démocrates. A Lannoy, le lendemain, M. Lamotte rendra compte de son mandat au cours du Congrès auquel prendra parl M. Daniel Vincent, député du Nord. A Leers, les démocrates organisent une réception en l'honneur du docteur Lamotte, et la date en sera fixée incessamment. Gruson et Chèreng étaient représentés à la réunion de Tressin, qui constitue un centre d'action et de propagande républicaines des plus actives. Dans les autres communes, nos amis prennent leurs dispositions en vue de la lutte qui se prépare et dont les résultats, comme ceux des élections municipales dernières, prouveront l'excellence de notre organisation fédérale, maintenant puissante, compacte et résolue. Partout, les déclarations du docteur Lamotte sont accueillies avec enthousiasme. C'est que partout, il porte la bonne parole républicaine, il prêche l'union intime de tous les bons démocrates.

Très nettement, il prend position entre le parti d'inaction de droite et le parti de révolution d'extrême gauche.

Partout, à ces politiques d'inaction sociale ou de révolution sociale dont il prouve la stérilité, il oppose notre programme d'action méthodique, de réalisations pratiques, de liberté, de justice et de solidarité sociale.

Et partout, les électeurs, sans rancœur, qui l'aiment pour son caractère franc et ouvert, pour son attitude loyale et son esprit accueillant, partout, la démocratie l'accueille et lui exprime, en ovations interminables, sa gratitude affectueuse pour les services rendus par lui au cours des six années passées au Conseil général.

Il faut avoir assisté aux réunions d'Hem et de Tressin, pour ne citer que celles là, pour comprendre que nous n'exagérons pas en disant que l'enfant du peuple, fils de ses œuvres, sorti triomphant de la grande bataille de 1907, est aujourd'hui plus affectionné encore, si c'est possible, en raison de la façon dont il a'est acquitté de ses fonctions.

Le peuple veut bien ce qu'il veut, rien ne lui résiste, a-t-on dit, et il est toujours reconnaissant envers ceux dont la seule ambition est d'être utile à la démocratie dont ils sont et qu'ils se font un devoir de servir de toute leur âme et de toutes leurs forces.

Le docteur Lamotte est de ceux-là ! Honneur à lui !

HEM

On nous communique avec prière d'insérer :

Fête Nationale du 14 Juillet. — Avis très important. — Les sociétés régulièrement constituées, désireuses de participer au cortège de la Fête Nationale, sont priées d'en faire la déclaration à la Mairie avant le 10 juillet, dernier délai. Les demandes qui parviendraient après cette date ne pourraient plus être admises. Avis unique.

Brevet de la médaille de 1870-71. — Les combattants de 1870-71 qui n'ont pas encore reçu le brevet de la médaille commémorative de cette campagne sont invités à en faire la déclaration à la Mairie, dans le plus court délai possible.

LYS

On annonce la mort de M. Henri Roger, retraité de la Mairie de Roubaix, où il fut employé pendant 30 ans.

Grève terminée. — Au cours d'une entrevue qui est lieu hier matin, les grévistes de la filature Bourmy signifièrent leur intention de rentrer à l'usine lundi matin.

En tombant, Mme Guillaume Percy s'est fracturé le coude gauche.

NORD

DOUAI

Suites mortelles d'accident. — Nous avons relaté, la semaine dernière, la grave chute de cheval que fit, au champ de manœuvres, le capitaine Dombret, adjoint au commandant du parc d'artillerie du 1er corps d'armée.

Le malheureux capitaine, qui avait été transporté à l'Hôpital Militaire y est mort jeudi, à une heure du matin. Ses funérailles auront lieu samedi.

Un lou. — Un inconnu qui se livrait à mille extravagances jeudi matin, au Faubourg de Paris, a été amené au poste de police, où il a été reconnu qu'il était atteint d'aliénation.

Cet homme était porteur d'un livret militaire au nom de Louis Frémaux, né en 1873, à Frumelles.

On l'a mis en observation à l'Hôpital Général.

Le vagabond. — La gendarmerie a arrêté pour vagabondage le nommé Léon Douillard, âgé de 17 ans, originaire de Wallers.

A l'Hôpital Général. Un pensionnaire meurt dans son bain. — Il n'est bruit en ville que de la mort survenue hier à l'Hôpital Général, d'un jeune homme hospitalisé des environs de Marchiennes.

Ce jeune homme, qui souffrait de crises épileptiques, devait prendre un bain vers 4 heures du soir, ainsi que d'autres hospitalisés.

Il entra dans son bain et vers 4 heures et demie, on l'y retrouva mort. Avait-il succombé à une crise plus violente que les autres ou bien, atteint de la crise pendant le bain s'est-il noyé ?

SIN-LE-NOBLE

Conseil Municipal. — Le Conseil Municipal se réunira d'urgence, en vertu d'une autorisation de M. le Sous-Préfet, le vendredi 27 juin courant, à 8 heures et demie du soir à la Mairie, à l'effet d'examiner la situation créée par la décision du Conseil d'Etat autorisant le fonctionnement de l'Octroi de Douai, sur Sin-le-Noble, de décider s'il y a lieu de nommer une commission intercommunale pour s'entendre avec une délégation du Conseil Municipal de Douai, en ce qui concerne le territoire des deux communes, d'être mis au courant des modifications apportées à l'arrêté de police municipale du 4 janvier 1911.

AURIGNY-AU-BAC

Vol. — Un entrepreneur de transports M. Alidor-Bossard, a déposé une plainte contre son contremaître, Edmond Feynet, de Longuell-Annel, qui s'abandonné son bateau en cours de route, puis est parti en emportant du linge et de la vaisselle valant 50 francs.

ARLEUX

Noyé. — Mercredi, on a retrouvé dans le Marcia, le cadavre de Henri Lobel, 35 ans, mineur à Dorignies, qui parti à la pêche n'était pas reparu.

Après l'accomplissement des formalités légales le corps du noyé a été reconduit à Dorignies.

VALENCIENNES

Un bon conseil. — Le Maire de Valenciennes a l'honneur d'informer les habitants qu'en raison d'une contamination passagère, dont les causes sont actuellement recherchées, il est prudent de faire bouillir l'eau destinée à l'alimentation.

Un avis ultérieur informera nos concit-

Feuilleton du 27 juin 104

Les Deux Cousines

par M. Georges de BOISFORET

Il trop longtemps je me suis contrainte, trop longtemps je me suis cachée de toi pour ne pas te causer — inévitablement — de la peine. A cette heure, je n'en puis plus. Maman, j'ai mal, bien mal. Prends-moi dans tes bras comme lorsque j'étais toute petite. Berce-moi, console-moi... Je sens que quelque chose me menace. Sauve-moi, maman, j'ai peur, j'ai peur...

Un tremblement l'agitait de la tête aux pieds. Elle tendait vers sa mère des mains suppliantes. Son œil recélait de l'égarement, de la folie.

Régine s'était assise près d'elle.

Et d'une étreinte farouche, passionnée, elle enveloppait sa fille.

— Marcelle, ma chérie, sois raisonnable, tu parle pas ainsi.

« A qui possède la jeunesse, l'espoir est toujours permis.

— Quel espoir veux-tu donc que je conserve ?

« Comme si, pour moi, tout n'était pas fini ici-bas.

« Reverrai-je jamais Gaston ?

« Hier, les journaux ont annoncé qu'une grande bataille était engagée.

« Une grande bataille qui durera plusieurs jours et à laquelle sans doute, il prend part. L'on parle déjà de milliers et de milliers de blessés et de morts. Qui sait si Gaston n'est pas parmi eux ?

« Ah ! c'est affreux, affreux !

« T'imagines-tu le supplice que j'endure...

« Je suis là, tranquille dans ma chambre, et lui, là-bas — peut-être — il agonise...

« Et toujours je vis, toujours je vivrai avec cette atroce pensée. A chaque combat, à chaque engagement dont les journaux rendent compte, je me dirai sans cesse en lisant le chiffre des blessés, des morts : Qui sait si Gaston n'est pas parmi eux ?

« Jusqu'à la fin de cette guerre — abominable — je me poserai la même interrogation affolante. Ah ! c'est par trop souffrir. Par instants, il me semble que le raison va m'abandonner. Mère, je te le répète, j'ai peur, j'ai peur...

Elle s'était redressée un peu...

Les prunelles brillentes...

Le sang agité.

Et elle poursuivait avec fièvre, avec exaltation :

— Et puis, même si — par miracle — il revient sain et sauf, quelle sera notre existence à tous deux ?

« Un long martyre...

« Toujours le même obstacle nous séparera.

« Toujours entre lui et moi — l'homme dont je porte le nom exécré — se dressera comme une barrière vivante...

« Ah ! si je savais où est cet homme, dans quel pays il a cherché asile ?

« Oui, mais cela je ne le saurai jamais, jamais !

Des sanglots crevaient dans sa gorge.

Elle appuyait sa tête sur l'épaule de sa mère qui la tenait toujours étroitement enlacée.

De sa mère dans l'âme de laquelle un combat terrible se livrait.

Car elle n'avait qu'un mot à prononcer pour donner satisfaction à Marcelle, pour lui rendre l'espoir qu'elle ne possédait plus, pour l'arracher à sa douleur, à la douleur sans nom qui causait en elle d'irréparables ravages.

Pour sécher ces larmes...

Pour lui rendre la foi au bonheur que pour elle — elle croyait impossible.

Et ce mot, elle, Régine, ne le prononçait pas.

Car elle n'ignorait pas qu'il serait l'arrêt de mort d'un malheureux.

D'un malheureux de qui — en dépit de tout — elle ne pouvait s'empêcher d'avoir pitié.

— Ma pauvre chérie... balbutia-t-elle, ma pauvre chérie !

Mais Marcelle, d'une voix sourde, reprenait :

— Cette situation ne peut se prolonger indéfiniment. Mon supplice se terminera bientôt, je l'espère. La mort y mettra un terme, la mort qui apporte avec elle la paix, l'oubli, la délivrance...

La mort ?

Régine avait poussé un cri d'angoisse, un cri de révolte.

Et, elle serra contre elle, convulsivement, éperdument sa fille.

— Marcelle... Marcelle, je te défends de parler de la sorte...

Mourir toi...

« Non, non, je ne la veux pas...

Qu'adviendrait-il de moi, malheureuse enfant, s'il me fallait te perdre !

Mais la jeune femme, obstinément...

— Ce serait le repos, maman, la fin de toute souffrance...

— Tais-toi... tais-toi...

« Ce que tu dis, tu ne le pensez pas...

« Non, ce n'est pas possible...

« Ce serait par trop épouvantable...

Livide, les yeux hagards, elle répéta :

— Je ne veux pas que tu meures... non, non, je ne le veux pas...

C'était lui du combat qui se livrait en elle.

Entre le salut de son enfant et celui de Jacques, elle n'hésitait plus.

Sa résolution était prise.

— Marcelle, balbutie-t-elle, je t'ai dit : A qui possède la jeunesse, l'espoir est toujours permis.

« Ce ne sont pas là de vaines paroles.

« Pour m'exprimer ainsi, j'avais un motif...

— Un motif ?

— Oui.

« Il ne faut plus jamais, non, plus jamais, tu m'entends bien, songer à la mort.

« Nul ne connaît l'avenir...

« Tu as beaucoup souffert, certes, tu souffres encore beaucoup... Qui sait si la vie ne te réserve pas — pour un jour prochain — de grandes joies. Qui sait si — sorès avoir longtemps pleuré, longtemps désespéré — tu n'aurse pas en partage le bonheur auquel tu ne crois plus ?

— Le bonheur, mère...

« Non, jamais, jamais, je ne le posséderai.

— Je puis te prouver le contraire. Ta fournir peut-être le moyen de briser la chaîne, de redevenir libre...

La jeune femme étouffa un cri.

Elle s'était levée.

Pâle.

Frémissante.

Son regard se posa sur sa mère debout en face d'elle, comme si elle eut voulu lire dans le plus profond de l'âme de celle-ci.

— Tu sais quelque chose, quelque chose que tu ne m'avoues pas !

— Peut-être.

— Eh bien, pourquoi ne pas parler ?

« Ah ! ciel, dans les yeux qui se détournent de moi, dans les yeux qui fuient, qui évitent les miens... je lis, je devine la vérité...

« Dis-moi que je ne me trompe pas.

— Non, mon enfant.

— Quelqu'un t'a appris — n'est-ce pas ? — l'endroit où s'est réfugié le misérable qui a fait mon malheur, notre malheur à tous.

Régine avait fait un pas en avant. Doucement, tendrement — hélas ! tristement aussi — elle allirait sa fille à côté d'elle.

— Le misérable, dis-tu ?

« Ah ! Marcelle, c'est là un mot que tu ne prononcerais pas si tu étais au courant des événements, si tu savais combien durement Jacques a expié ses fautes passées.

« Ses fautes que — pour l'amour de toi — il s'est efforcé de racheter...

— Quoi, mère, tu défends cet homme ?

— Je ne le défends pas. Mais comme lui, je dis : A tout péché miséricorde lorsque le repentir est sincère.

« Or, de la sincérité de Jacques, je ne puis douter...

« S'il t'avait rencontrée plutôt sur sa route, ou plutôt si au lieu d'une créature de perdition, il avait rencontré une femme — digne de ce nom — il aurait toujours été un honnête homme, l'honnête homme qu'il est redevenu, et qu'il restera désormais, je n'hésite pas à l'affirmer hautement.

— Non, non, en n'est pas vrai. Je ne puis le croire. Déjà, lors de son départ, de sa fuite, tu semblais vouloir trouver des excuses à sa conduite infâme.

« Aujourd'hui tu prétends qu'il a racheté ses fautes passées.

« Comment par quelle hypocrisie, est-il arrivé à fixer dans ton esprit cette conviction...

« Ah ! cela je l'ignore, cela échappe complètement à mon intelligence. Mais ce que je sais bien, c'est que ma vie a été brisée à cause de lui, c'est que, de par son fait, j'ai enduré les plus terribles souffrances, les pires tortures qui soient...

« Ce que je sais bien, c'est que jamais, mon jamais, je ne lui pardonnerai.

« J'ai trop longtemps courbé la tête, j'ai trop longtemps eu peur d'un scandale que je suis prête à braver, car l'opinion du monde ne peut me condamner... J'ai souffert, je rendrai le mal pour le mal...

« Tant pis pour cet homme !

« Je n'oublie rien du passé.

« Il n'a ravi mon droit à l'amour, au bonheur, il a fait de moi une créature de douleur et de pitié...

« Je me vengerai...

« Qu'il se garde de moi...

— Marcelle, mon enfant !

— Ah ! tu ne peux m'empêcher de dire de crier l'aversion, la haine profonde qu'il m'inspire.

« Tout à l'heure je t'ai dit que je souhaitais mourir.

« N'est-ce pas lui qui a mis en moi une telle désespérance ?

« Et tu veux que j'oublie, que je pardonne peut-être...

« Allons donc.

« Ce n'est pas toi, mère, qui peut me demander une pareille chose...

« Une chose impossible...

« D'ailleurs ce n'est pas de cela qu'il est question.

« Ta sais où vit cet homme, où il se cache ?

« Pourquoi ne pas me l'avoir appris tout de suite... Pourquoi te taire encore ?

(A suivre).